



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le
jeudi 9 août 2012 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur André Lepage, maire
Monsieur Patric Frigon, conseiller
Madame Chantal de Verteuil, conseillère
Monsieur François Girard, conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 17 h 21 et vérifie le
quorum.

1. Ouverture de la session
2. Services professionnels - Recherche de matériaux
3. Période de questions
4. Fermeture de la session

2012-08-193
5730

SERVICES PROFESSIONNELS - RECHERCHE DE MATÉRIAUX

CONSIDÉRANT

l'offre de services professionnel de la firme
Dessau suite aux discussions avec M. Yann
Ropars et Mme Josée Desgagné du
ministère de la Sécurité publique concernant
le dossier de protection des berges;

CONSIDÉRANT QU'

une recherche de matériaux possédant une
granulométrie propice aux rechargements
de plage de Pointe-aux-Outardes doit être
réalisée, puisqu'un seul site a été identifié
comme étant en mesure de fournir un
gravier répondant aux besoins du projet;

CONSIDÉRANT QUE

l'offre de service reçue de la firme Dessau
pour réaliser de l'échantillonnage dans des
gravières situées à Forestville, Baie-
Comeau, Port-Cartier et Sept-Îles;

CONSIDÉRANT QUE

le ministère de la Sécurité publique accepte
que ces travaux fassent partie des dépenses
admissibles selon le protocole d'entente.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et
résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de service de la firme Dessau pour
réaliser de l'échantillonnage dans des gravières situées à Forestville,
Baie-Comeau, Port-Cartier et Sept-Îles, au coût de 3 820 \$, plus taxes.

Il est également résolu que ces travaux fassent partie des dépenses
admissibles selon le protocole d'entente avec le ministère de la Sécurité
publique.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes




PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2012-08-194
5731

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 17 h 31.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE